

Informations de base	
<p>2011/0262(COD)</p> <p>COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure codécision) Règlement</p> <p>Accord commercial UE/Colombie et Pérou: mise en œuvre de la clause de sauvegarde bilatérale et du mécanisme de stabilisation pour les bananes</p> <p>Voir aussi 2011/0249(NLE) Modification 2015/0112(COD)</p> <p>Subject</p> <p>3.10.06.01 Fruits, agrumes 6.20.02 Contrôle des exportations/importations, défense commerciale, obstacles au commerce 6.20.03 Accords et relations commerciales et économiques bilatérales 6.20.04 Code des douanes de l'Union, tarifs douaniers, accords préférentiels, règles d'origine</p> <p>Zone géographique</p> <p>Colombie Pérou</p>	Procédure terminée

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	INTA Commerce international		
		Rapporteur(e) fictif/fictive ZALBA BIDEgain Pablo (PPE) BEARDER Catherine (ALDE) BOVÉ José (Verts/ALE) ZHRADIL Jan (ECR)	
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	AGRI Agriculture et développement rural		
	Commission pour avis sur la base juridique	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	JURI Affaires juridiques		
Conseil de l'Union	Formation du Conseil	Réunions	Date

européenne	Transports, télécommunications et énergie	3213	2012-12-20
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Commerce	DE GUCHT Karel	